



Secrétariat Exécutif

ORGANISATION DU CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS

**SELECTION DES CABINETS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU NOUVEAU
MODELE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL
RELANCE MODULE 4**

Termes de Référence

19 décembre 2016

1. CONTEXTE

L'Organisation du Corridor Abidjan-Lagos (OCAL) est une organisation sous régionale créée par les Chefs d'Etat de cinq (05) pays de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigéria) pour apporter une réponse transfrontalière à la propagation de l'infection par le VIH et faciliter la libre circulation des personnes et des biens le long du Corridor Abidjan Lagos.

L'OCAL a obtenu une nouvelle subvention du Fonds Mondial dénommée « Projet de Prévention du VIH/SIDA à l'endroit des populations clés et vulnérables le long du corridor Abidjan-Lagos ». Ce projet couvre une période de trois (03) ans allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2018.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Nouveau Modèle de Financement du Fonds Mondial, le Secrétariat Exécutif de l'OCAL sis à Cotonou, procède à la relance les études du module 4 ci-après dans le but de sélectionner des cabinets d'étude pour leur conduite.

2. OBJECTIFS

Le projet a pour objectifs:

- Réduire d'ici 2018, les nouvelles infections par le VIH de 30 % parmi les routiers et autres populations mobiles (voyageurs, commerçants), les PS, HSH, les jeunes filles et femmes et les CDI, le long du corridor Abidjan – Lagos ;
- Réduire d'ici 2018, la stigmatisation, la discrimination et les violences faites aux populations clés et femmes le long du corridor Abidjan-Lagos ;
- Réduire de 50% d'ici 2018 Le nombre de décès dus au sida parmi les populations cibles le long du corridor Abidjan – Lagos ;
- Renforcer la gouvernance, la coordination, le leadership et le suivi & évaluation en complément des réponses nationales des pays membres et de la réponse régionale de la CEDEAO.

Cette subvention permettra à l'OCAL de recentrer ses interventions. L'organisation fera une dévolution progressive de ses interventions d'offres de services et d'approvisionnement aux programmes nationaux pour se focaliser essentiellement sur les questions de Droits Humains et genre

des populations clés (MSM, PS, PVVIH), des jeunes filles et femmes, le renforcement du système communautaire et le plaidoyer.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les présents Termes de Référence.

3. LES DIFFERENTS TYPES D'ETUDES

Les présents termes de référence, permettent aux cabinets, de manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessous :

Les différentes études du module 4 relancé sont les suivantes :

Module 4 : VIH et populations clés

Etude 1 : Recruter un Expert sur la mise en place de programme de réduction des risques et l'infection à VIH pour accompagner la mise en œuvre du projet pilote chez les PID/UDI ;

Etude 2 : Réaliser une évaluation rapide d'estimation de la taille de la population des PID/UDI, incluant la prévalence VIH dans les huit (8) sites frontaliers le long du corridor Abidjan Lagos.

4. PROFILS DES CABINETS

Le cabinet devra justifier d'une expérience pertinente en lien avec l'étude pour laquelle il propose un dossier. En l'occurrence, il doit :

- avoir capitalisé au moins dix (10) années d'expérience prouvées dans la réalisation d'études liées au VIH de façon générale,
- avoir réalisé des études liées au VIH et les populations clés et en lien avec le domaine de l'étude concernée au cours des cinq (05) dernières années,
- idéalement avoir réalisé d'études en rapport avec le VIH et à l'endroit des populations clés dans la sous-région Ouest Africaine et spécifiquement du Corridor Abidjan-Lagos au cours des cinq (05) dernières années

Le cabinet devra disposer de personnel clé qualifié pour la mission. Il doit en effet disposer du personnel dont les qualifications sont les suivantes :

- 1- Un consultant principal** : ayant un diplôme supérieur en épidémiologie, santé publique, sciences sociales ou équivalent (Doctorat d'Etat au moins). Le consultant principal doit avoir au moins sept (07) années d'expériences professionnelles de façon générale et idéalement des expériences en lien avec les études.
- 2- Un consultant associé** : qui a un diplôme supérieur en statistique, démographie, socio-anthropologie ou sciences sociales ou équivalent (Bac+5 au moins). Il doit avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles. Les expériences acquises dans le domaine de statistique, démographie, socio-anthropologie ou sciences sociales ou équivalent constituent un atout.

NB : les consultants doivent avoir une excellente capacité de travailler en équipe avec des personnes de profils différents et d'orientations sexuelles différentes. Ils doivent également avoir une excellente maîtrise du français (oral et écrit) et une bonne connaissance de l'anglais.

5. PIECES A FOURNIR

Les cabinets doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces études. Les informations doivent être fournies en deux (02) exemplaires dont un original. En cas de différence entre les exemplaires, l'original fera foi.

En conséquence, les dossiers à fournir devront comprendre les pièces ci-après :

- Lettre de manifestation d'intérêt signée par le (la) Directeur (trice) du cabinet, et adressée au Secrétaire Exécutif de l'OCAL. Cette lettre doit préciser l'étude choisie ;
- Copie légalisée de l'attestation d'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; ou le document administratif équivalent dans le pays du cabinet,
- Copie dûment signée du curriculum vitae des membres du cabinet ;
- Copies légalisées des diplômes les plus pertinents des membres du cabinet (consultant principal en épidémiologie, santé publique, ou sciences sociales ou équivalent (BAC+7 au moins) - consultants associés, statisticien, démographe, socio-anthropologue ou sciences sociales ou équivalent BAC+5 au moins) ;
- Attestations ou certificats de services faits ou de bonne fin d'exécution délivrés au cabinet et/ou au consultant principal à l'issue des études réalisées dans le domaine du VIH et à l'endroit des populations clés de façon générale au cours des cinq (5) dernières années ;
- Attestations ou certificats de services faits ou de bonne fin d'exécution délivrés au cabinet et/ou au consultant principal à l'issue des études réalisées au cours des cinq dernières années en rapport avec le VIH et à l'endroit des populations clés (entête structure cachet et signature) ;
- Toutes autres références pouvant attester de l'expérience du cabinet dans le domaine sus-cité.

Une liste restreinte de cabinets sera constituée par étude à l'issue de la sélection en fonction des critères de sélection ci-dessous

Un cabinet peut manifester son intérêt pour les deux études. Cependant, il doit présenter un dossier distinct par étude.

6. GRILLE D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET DE SELECTION

CRITERE D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET	Notes attribuées
I- Expériences pertinentes du cabinet pour la mission	70 points
1-1- Expériences prouvées dans la réalisation d'études liées au VIH en général au cours des dix (10) dernières années. (5 points par expérience pour un total de 5 expériences attendues)	25 points
1-2- Expériences prouvées dans la réalisation d'études en rapport avec le VIH et à l'endroit des populations clés au cours des cinq (05) dernières années Une (01) expérience vaut 10 points. Il est attendu que le cabinet apporte la preuve d'au moins 03 expériences similaires ; soit au total 30 points pour ce critère.	30 points
1-3- Expériences prouvées en matière de réalisation d'études en rapport avec le VIH et à l'endroit des populations clés dans la sous-région Ouest Africaine et spécifiquement du Corridor Abidjan-Lagos au cours des cinq (05) dernières années	15 points

Une (01) expérience vaut cinq (05) points pour un total de trois (03) expériences attendues.	
II- Qualification et expérience du personnel clé	30 points
Consultant principal	18 points
a) Diplôme de doctorat d'état en épidémiologie, santé publique, sciences sociales ou équivalent	7 points
b) Nombre d'années d'expériences professionnelles (avoir au moins 7 ans)	7 points
c) Expériences pertinentes du consultant en lien avec la mission	4 points
Consultant associé	12 points
a) Diplôme (BAC + 5 au moins)	4 points
b) Nombre d'années d'expériences professionnelles (avoir au moins 5 ans)	4 points
c) Expériences pertinentes dans le domaine de statistique, démographie, socio-anthropologie ou sciences sociales ou équivalent	4 points
TOTAL	100 points

Les sélections se feront sur la base des critères suivants :

- Expériences pertinentes du cabinet pour la mission : 70 points
- Qualification et expérience du personnel clé : 30 points

Tout candidat ayant obtenu un score total de 70/100 sera préqualifié et recevra la demande de proposition relative à l'étude concernée.

Formulaire de Demande de manifestation d'intérêt

Je soussigné, après avoir pris connaissance de l'avis à manifestation d'intérêt publié par l'OCAL en novembre 2016 :

1. soumet un dossier de manifestation d'intérêt pour la sélection sur liste restreinte, par L'OCAL :
 - a) du cabinet : (*raison sociale*)
2. reconnais avoir consulté la liste des pièces à fournir, les domaines de compétence recherchés et les informations nécessaires à la soumission du présent dossier ;
3. indique que le présent dossier est relatif au module ci-dessous :
 - 3.1 Module N° : (un seul module par fiche)
 - 3.2 intitulé du module :
 -
 -
 - 3.3 Etude N° :
 - 3.4 Intitulé de l'Etude :
4. fournis les informations ci-après :

- 4.1 situation géographique détaillée :
-
-
- 4.2 adresse postale :
- 4.3 téléphone :
- 4.4 adresse électronique :
- 4.5 nom et prénoms du premier responsable du cabinet :
-
-
- 4.6 titre du premier responsable : (Directeur,
Directeur Général, Directeur associé, etc.)

Date :

Nom, Prénoms et titre du signataire :(personne dûment autorisée)

Cachet